

MAIRIE DE RUESNES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU SAMEDI 2 DECEMBRE 2023

Conseil municipal convoqué le 24 novembre 2023.

L'an deux mille vingt-trois le 2 décembre 2023 à 9h30, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Claude BLOMME, Maire.

Appel des élus

Après avoir fait l'appel, il a été compté 10 élus présents, 1 élue absente et excusée.

Présents : BLOMME Claude – FEDERBE Patrick - FINET Brigitte – LAIGLE Jean-Louis – SCHMIDT Nicolas - SERPILLON Irénée - SARACINO Justine - FORTUNATO Guillaume - DUPIRE Annick - BROQUET Magali **Absente** : LEPEZ Lucie

- **Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Jean-Louis LAIGLE a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut commencer.

Monsieur le Maire remarque que le compte rendu de la réunion de conseil municipal du 9 septembre 2023 ne fait l'objet d'aucune observation.

1) Débat d'orientation budgétaire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le budget de la commune permet le maintien des taux d'imposition.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux :

- Foncier bâti : 29,12 %

- Foncier non bâti : 29,32 %.

Le conseil municipal donne un avis favorable à l'unanimité.

Rappel : les taux votés par la commune n'ont pas augmenté depuis plus de 30 ans.

2) Délibérations

a) Demandes de subventions

Monsieur le Maire récapitule les différents dossiers de demandes de subventions qui seront réalisés dans le cadre de la requalification du centre bourg :

- Subvention « villages et bourgs » : 254 049,98 €
- Subvention « villages et bourgs » bonus Nord durable : 12 702,50 €
- Subvention ADVB Voirie communale : 11 571,00 €
- Subvention état : 224 474,83 €
- Subvention ACTes Région : 15 000 €
- Subvention auprès du syndicat d'électrification de l'arrondissement d'Avesnes (montant à définir)

A l'unanimité le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif aux différents dossiers de demandes de subventions.

b) Siden Sian

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Président du Siden Sian demandant au conseil municipal de délibérer pour l'adhésion de la commune de Thivencelles avec transfert de la compétence Défense extérieure contre l'incendie

A l'unanimité le conseil municipal accepte l'adhésion au SIDEN SIAN de la commune de Thivencelles.

c) Mise à disposition de l'emplacement du point d'apport volontaire de verre à la CCPM

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des changements relatifs à la collecte des déchets à compter du 1^{er} janvier 2024 :

- Dès le 02 janvier 2024 dépôt du verre en points d'apport volontaire (route de Sepmeries au terrain de sports)
- Entre le 2 janvier et le 15 mars 2024 : décroisonnement des poubelles de tri bac vert et bac gris une fois par semaine
- Dès le 1^{er} juillet 2024 : collecte de la poubelle de tri 1 fois toutes les 2 semaines et mise en place de la phase de test pour la tarification incitative.

Monsieur le Maire demande aux administrés de ne plus mettre le verre dans la poubelle de tri dès le 1^{er} janvier 2024 et de le déposer dans les bennes à verres.

4) Informations

- a) Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention de mise à disposition de la salle des fêtes pour la gymnastique adaptée aux séniors est renouvelée sur la période du lundi 8 janvier au lundi 16 décembre 2024.
- b) Monsieur le Maire donne lecture de l'arrêté de circulation relatif au marché de Noël le 10 décembre. Pendant la durée de la manifestation, le stationnement et la circulation seront interdits rue du château et place de la Mairie du samedi 9 décembre à 10 h30 au dimanche 10 décembre à 20 h. Les riverains de la rue du Château concernés par la manifestation devront sortir leur véhicule de leur garage ou aire de stationnement s'ils en ont l'usage.
- c) Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune perçoit cette année 1038,40 euros de la production des panneaux photovoltaïques avec revente de l'électricité à Edf.

Rappel des manifestations ruesnoises

- Dimanche 10 décembre marché de Noël place de la mairie de 10h à 18h
- Dimanche 17 décembre à 16 h à la salle des fêtes spectacle de marionnettes gratuit pour tout public
- Dimanche 7 janvier 2024 à 11 h à la salle des fêtes : voeux

Intervention du major Duhamel commandant de la brigade du Quesnoy

Le major, après avoir présenté la gendarmerie de Le Quesnoy et ses effectifs, informe le conseil que pour joindre la gendarmerie directement il faut faire le 0327491018 de 8 h à 12h et de 14h à 18h.

En dehors de ces horaires, il faut composer le 17, il s'agit d'une plateforme à Villeneuve d Ascq (8 opérateurs en permanence) qui bascule ensuite l'appel sans perte de temps.

Le major énumère les chiffres relatifs à la présence sur le terrain, la prévention, la délinquance. Il n'y a pas d'augmentation par rapport à l'année précédente.

Le Maire de Ruesnes et son Conseil Municipal vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël, une bonne et heureuse année 2024.

Sentiments cordiaux.

Le Maire,

Claude BLOMME.

